SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Le Ministre a tranché !

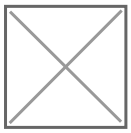
ADMINISTRATIF | SANTÉ | TECHNIQUE | VIE SCOLAIRE



Grâce à l'obstination de vos représentants SEA-UNSA, le Ministère de l'agriculture a reconnu être l'employeur des agents administratifs et techniques (VATLS) de l'enseignement agricole technique, et le Ministre lui-même s'est engagé à doter en ordinateurs portables les agents exprimant une demande de mise en place de situation de télétravail.

Chers collègues titulaires et contractuels administratifs et techniques (VATLS) le Ministère de l'agriculture est bien votre employeur !

Enfin ! Grâce à l'obstination de vos représentants SEA-UNSA, le Ministère de l'agriculture a reconnu être l'employeur des agents administratifs et techniques (VATLS) de l'enseignement agricole technique, et le Ministre lui-même s'est engagé à doter en ordinateurs portables les agents exprimant une demande de mise en place de situation de télétravail.



Les demandes ne pourront plus être refusées au motif qu'aucun matériel ne pouvait être mis à disposition.

- A l'initiative de cette demande, le SEA-UNSA ne demandait qu'une chose : que le ministère de l'agriculture respecte la loi

Ce sujet a été posé et reposé à maintes reprises dans toutes les bilatérales, instances et groupes de travail par le SEA-UNSA sans relâche, demandant une équité de traitement entre tous les

agents de tous les services du Ministère.
Nous avons eu gain de cause.

- Ainsi, dans un courrier envoyé aux organisations syndicales ce jour, le Ministre annonce avoir décidé de doter les établissements de 1600 ordinateurs portables en faveur du développement du télétravail. Ceci est un effort d'amorçage exceptionnel de plus d'un million d'euros.

Le matériel arrivera dans les établissements progressivement dans les prochaines semaines.